



Solidarity, Independence, Democracy

*SID : Independent Trade Union
of EU Institutions Staff*

Building: BECH – Kirchberg, Office: A3/166 or B2/327,
tel. (+352) 4301-33907 / 33567, fax (+352) 4301-32999

<http://trade-union-sid.eu>

28/11/2007

Sommes nous encore collègues ou bientôt serfs ?

« La technologie RFID va-t-elle s'introduire dans les cartes d'accès de la Commission »

Les (fondus de technologie/technocrates) nous le disent déjà : "Dans les 5-10 ans, des pans entiers de nouvelles manières de faire les choses vont arriver et graduellement devenir banales. Attendez-vous à de gros changements !"

L'accomplissement final de la technologie RFID est d'arriver à créer un "monde interconnecté" où tout article, toute personne de cette planète puisse être compté, identifiée, catalogué, et tracé. Cette technologie existe déjà.

En faire un système global est plus décrit comme "un problème politique plutôt que technologique", impliquant certains pays à devoir négocier et d'autres à s'en accorder.

Ces minuscules puces RFID (Radio Frequency IDentification: identification par fréquences radio) relèvent du développement technologique en miniaturisation des semi-conducteurs.

A peine plus grandes qu'un grain de sable de 0.4 x 0.4 mn, ces micro puces sont dotées d'une mémoire de 128 octets capable de stocker des informations d'identification. Réf: <http://www.hitachi.co.jp/Prod/mu-chip/>

On a signalé que la Banque Centrale Européenne a déjà tranquillement travaillé à l'insertion de ces balises dans les fibres de ses billets de banques. Une balise permet à un billet de conserver son propre vécu en enregistrant les informations relatives à tous les endroits où il s'est trouvé, donnant littéralement aux gouvernements et aux institutions un moyen d'en pister toutes les transactions.

Si cette technologie RFID devait être incorporée dans la monnaie fiduciaire, c'en serait immédiatement fini de l'anonymat procuré par le paiement comptant.

Encore plus fort, si vos billets l'adoptent, n'importe quel pickpocket peut déterminer avec un lecteur de balises, le montant des coupures contenues dans votre portefeuille.

En 2003, CASPIAN, une association de consommateurs opposée aux cartes de fidélités et à l'identification par fréquence radio aux USA, a réveillé la législation fédérale en appelant à l'interdiction obligatoire des produits de consommation contenant des puces RFID. L'article de loi "droit d'information sur la présence de RFID" devrait exiger que les entreprises étiquettent tous les articles contenant des balises RFID et que tout recoupement possible avec des données personnelles soit illégal. (Réf: <http://www.nocards.org/rfid/rfidbill.shtml>)

CASPIAN en a appelé à un moratoire de l'usage de puces RFID dans les produits de consommation "jusqu'à ce que ses implications sociales en soient connues." Réf: <http://www.rfidjournal.com/article/articleview/466/1/1/>

Dans sa mise en garde, elle a signalé que tous les types d'articles personnels, y compris les vêtements, émettraient constamment des messages sur leurs environnements et leurs propriétaires. CASPAIN a affirmé que ces puces RFID pourraient être utilisées pour secrètement identifier un individu avec ce qu'il porte où transporte. Réf: <http://news.bbc.co.uk/1/hi/technology/4247275.stm>

En 2006, un conseiller extérieur en sécurité a rendu au Département US de Sécurité intérieure un rapport très critique déconseillant l'usage de la technologie RFID dans les documents gouvernementaux.

La commission du "Conseil sur les Données et l'Intégrité de la Vie Privée" des DHS a conclu que si les puces RFID sont utiles dans la gestion des stocks, elles sont inappropriées à identifier l'individu pour lequel les questions de vie privée et de confidentialité sont toujours cruciales. Selon le rapport "La technologie RFID semble n'offrir que peu d'avantages lorsque on la compare à ses conséquences sur la vie privée et la confidentialité des données. Au contraire, elle en augmente les risques ainsi que les atteintes à la sécurité de la personne sans amélioration notable d'efficacité ou de bénéfice concomitant pour la sécurité nationale" Les experts conseillent de rejeter la technologie RFID dans l'identification ou le traçage des individus. Réf: http://www.theregister.co.uk/2006/11/02/rfid_study_disavowed/

Entre autres conséquences, la technologie RFID interpelle clairement par ses actions sur le statut d'employé, mot qu'elle est en passe de transformer en synonyme de serf ou d'esclave. Car le statut légal d'un individu qui travaille pour un autre semble devoir être entièrement à reconsidérer compte tenu des possibilités de cette technologie moderne qui remet en cause le concept même de la liberté et qui le rend impossible à continuer à être appliqué en l'état.

Nous autres, personnel de la commission semblons être épargnés à l'encontre des abus de cette technologie. Notre employeur est cependant déjà en train de l'installer avec la prochaine génération de carte d'accès, en dépit de tous les problèmes de vie privée et de confidentialité qu'elle peut causer. Ces problèmes sont au moins aussi vieux que le Nouveau Testament qui a été écrit il y a approximativement 18 siècles ou plus (voir l'Apocalypse 13/16 à 18, réf: <http://nom666.over-blog.com/archive-11-13-2007.html>)

Nous avons compris que plusieurs DG (y compris INFSO, d'autres devant suivre) ont déjà commencé à utiliser des cartes d'accès personnelles de type RFID (partiellement basées sur les technologies MIFARE, NEDAP & Legic) ou qu'elles sont en passe de le faire.

Sid invite tout le personnel et les syndicats à le rejoindre dans sa condamnation de cet usage abusif de nos données privées et de notre liberté.

Sommes nous encore employés ou déjà serfs ?

*M. R. Fardoom
Président du SID*

Pour adhérer à **SID** envoyez ce coupon à / To join **SID** please send this coupon to: **SID, BECH A3/166 ou / or BECH B2/327**

Name : _____

Office : _____

Tel: _____

